

L'école de la nature à l'école Rivière Rideau

À l'école Rivière Rideau, nous avons la chance d'être sur un magnifique terrain et nous voulons profiter de cette chance au maximum pour apprendre de manière authentique en pleine nature.

Chaque classe aura donc la chance de vivre une session d'une demi-journée par semaine d'*école de la nature* (Forest school). Lors de cette demi-journée, votre enfant aura la chance de jouer, d'explorer et d'apprendre en plein air. Les enfants seront accompagnés par leur enseignant(e) titulaire, ainsi que par Mme Julie ou un autre adulte ayant vécu des formations en lien avec cette approche pédagogique.



Voici quelques consignes qui permettront à votre enfant d'avoir une belle période d'école de la nature :

Horaire :

Les sessions d'école de la nature se dérouleront de 8h45 à 11h35. Il sera donc important pour votre enfant d'avoir une collation dans un contenant fermé ou une petite pochette ainsi qu'une bouteille d'eau à apporter avec lui/elle/iel pour la session d'école de la nature. Voici l'horaire que nous suivrons. Si nécessaire, une révision de l'horaire sera faite afin d'assurer le bon déroulement de toutes les sessions.

Jour 1 : 1e année et 2e année

Jour 2 : Maternelle / Jardin A, B et C (9h30 à 12h00)

Jour 3 : 1e/2e année et 3e/4e année

Jour 4 : 5e/6e année A et 5e/6e année B

Jour 5 : 3e année et 4e année

(consulter le [calendrier](#) des jours 1 à 5 tout au long de l'année scolaire)

Dans les prochains jours, vous recevrez également un formulaire de consentement éclairé qui devra être signé par les parents/tuteurs avant que votre enfant puisse commencer les sessions d'école de la nature.

Bénévoles :

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui seraient disponibles pour nous accompagner lors des sessions d'école de la nature. Ces bénévoles doivent avoir une vérification d'antécédents judiciaires. En ayant des bénévoles, cela nous permet d'offrir la chance aux élèves de vivre tout le potentiel de l'école de la nature. De plus cela nous permet de vivre les sessions même lorsque des membres du personnel s'absentent pour des raisons de maladie ou autre en assurant que le ratio enfant/adulte assure la sécurité de tous. **Veillez répondre au formulaire suivant si vous êtes disponible pour être bénévole :** <https://forms.gle/WTtN6JeeDubxVWWA8>

**Nouveauté de cette année: Nous sommes à la recherche d'une équipe pour aider à la gestion du matériel d'école de la nature. Vous pouvez indiquer votre intérêt dans le même formulaire de bénévolat.

Un grand merci pour votre aide et votre collaboration.

Habillement :

Compte tenu de la présence de tiques sur le terrain de l'école, nous exigeons que tous les enfants portent des vêtements longs et des souliers fermés lors des périodes d'école de la nature. Lors de périodes plus chaudes, cela peut être un chandail long en tissu "quick dry" ou encore une veste légère à porter par-dessus un chandail à manches courtes.

Nous sortons également lorsqu'il pleut ou que le terrain est mouillé alors nous demandons que les enfants laissent à l'école un ensemble de pluie comprenant des bottes, un pantalon et un manteau de pluie. Il est également recommandé d'envoyer un chapeau, de la crème solaire et de l'insecticide pour les journées plus chaudes. Votre enfant devra être autonome dans l'application de ces produits.



Je m'habille pour l'école de la nature...



**temps
pluvieux**

un manteau
imperméable



des pantalons
imperméables



des bottes
imperméables





Je m'habille pour l'école de la nature...



automne

une tuque



des mitaines de nylon doublées



un manteau chaud (doublé et semi imperméable)



des pantalons de pluie (splash pants)



des bottes chaudes et imperméables



des chaussettes contenant de la laine





Concernant les tiques :

Les tiques sont présentes sur le terrain de l'école, comme ailleurs dans la région. Afin de limiter l'exposition aux tiques, nous demandons à tous les participants de porter des vêtements longs et des souliers fermés. De l'insecticide ou divers produits naturels peuvent aussi être appliqués sur les vêtements de vos enfants avant de partir de la maison. Si une tique est retrouvée sur un participant, elle sera enlevée à l'aide d'un outil approprié et recueillie dans un contenant hermétique pour être remise au parent de l'élève. Les parents seront avisés de la situation et pourront choisir d'apporter la tique au bureau de santé publique pour la faire analyser. Pour plus d'information sur les tiques, visitez le site de santé publique Ottawa : <http://www.santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/lyme-disease.aspx>

Je me protège contre les tiques...

Je porte un chandail à manches longues et des pantalons longs.

Je rentre mon chandail dans mes pantalons et le bas de mes pantalons dans mes chaussettes.

J'attache mes cheveux longs et je porte un chapeau.

Je porte des souliers fermés ou des bottes.

J'évite les broussailles et les herbes longues.

À mon retour, je vérifie mes vêtements et les parties exposées de ma peau pour m'assurer qu'il n'y a pas de tique.

Je peux utiliser un chasse-moustiques en suivant les indications.

De retour à la maison, je demande à un adulte de vérifier mon corps en entier, en particulier les cachettes préférées des tiques !



École élémentaire et secondaire publique
Rivière Rideau

Pour toutes questions concernant le programme d'école de la nature, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant.e de votre enfant ou avec Mme Julie McLean, coordinatrice du programme EDLN : julie.mclean@cepeo.on.ca